

Compte rendu de réunion

Réunion : Maire et adjoints

Date : Vendredi 05 février 2016

Heure : 17 h à 19 h

Lieu : Mairie annexe de Molini

Personnes présentes :

Maire	Adjoints	Adjoints spéciaux
LUCIANI Pierre Paul, Maire	QUILICI Toussaint, 1er adjoint	CESARI Paul, Albitreccia & Bisinao
	BARBEREAU Françoise, 2ème adjointe	
	POLI Gérard, 3ème adjoint	
	PERETTI Joëlle, 4ème adjoint	
	MADOTTO Paul Etienne, 5ème adjoint	

Personnes absentes ou excusées : TUCCI Mathieu et DESCHAMPS Michel

Mme CARRUGGI Ginette, Conseillère municipale, assiste à la réunion pour l'organisation des festivités estivales.

Secrétaire de séance : POLI Gérard

Relevé de décisions

Point examiné	Résumé des discussions	Décision
1 – Organisation d'une réunion périodique entre le Maire et les adjoints	Afin de permettre un renforcement de la concertation et du travail collectif préalable à l'élaboration et à la gestion des décisions ainsi que pour accroître l'efficacité du rôle de chaque adjoint et ainsi améliorer le management de l'action municipale, il a été décidé de mettre en place une réunion mensuelle du Maire et des adjoints.	Réunion mensuelle : le 1er vendredi de chaque mois à 17h. Un PV sera établi à l'issue de chaque réunion. La consultation de ces PV sera possible sur l'espace réservé et sécurisé du site internet.
2 – Renforcement du rôle des adjoints par le maire	Une revue des délégations sera effectuée pour préciser la délégation de fonctions de chaque adjoint. On veillera à ne pas avoir de superposition de délégation de fonctions entre adjoints.	Revue des délégations et nouvelles délégations du Maire à élaborer en concertation. Echéance : prochaine réunion.
3 – Gestion de dossiers par les adjoints	Chaque adjoint, en fonction de ses compétences propres et de sa délégation, se verra confier la gestion de dossiers dont il aura la responsabilité et dont il rendra compte au Maire.	Le recensement des dossiers sera réalisé par le Maire et leur attribution aux adjoints sera effectuée à partir de la prochaine réunion du 4 mars 2016.

<p>4 – Aménagement du 1er étage de la Mairie annexe de Molini</p>	<p>Le Maire et les adjoints doivent pouvoir disposer d'un espace de travail dans des bureaux aménagés au 1er étage de la Mairie annexe.</p> <p>Le Maire devra en outre disposer d'un bureau spécifique lui permettant de recevoir dans de meilleures conditions que celles actuelles.</p> <p>Une étude de faisabilité doit être entreprise afin de permettre une réalisation de cet aménagement dans des délais rapides (3 mois environ)</p> <p>Plans actuels joints (RDC et étage)</p>	<p>L'aménagement du 1er étage de la Mairie annexe est décidé.</p> <p>Le projet et le chiffrage des travaux sont confiés à Paul Etienne MADOTTO aidé de Gérard POLI. Il fera, si nécessaire, l'objet d'une MAPA.</p>
<p>5 – Organiser des modes de fonctionnement collaboratifs</p>	<p>Afin de permettre un mode de fonctionnement plus collaboratif entre le Maire et les adjoints il convient de mieux utiliser les moyens de communication actuels et de mettre en oeuvre des outils spécifiques de travail (mails, numérisation des documents à échanger ou à partager, coffres forts électroniques sécurisés, serveurs dédiés...).</p> <p>La création d'un espace sécurisé sur le site internet réservé au Maire et aux adjoints est proposée.</p>	<p>Gérard POLI proposera lors de la prochaine réunion des modes de fonctionnement collaboratifs.</p>
<p>6 – Fêtes et manifestations</p>	<p>L'organisation des festivités 2016 est envisagée. Diverses manifestations sont évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête de la Saint Dominique à Albitreccia - Saint Pierre et Paul à Bisinao - Fête de la musique à Molini - Animation de plage à Molini en soirée. 	<p>Décisions prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête de la Saint Dominique à Albitreccia (Samedi 6 août en soirée : concert Mai Pesci - Lundi 8 août : messe suivie d'un repas champêtre sous tente sur la place de l'église) - Messe Saint Pierre et Paul à Bisinao (mercredi 29 juin) suivie d'un apéritif. - Fête de la musique à Molini (mardi 21 juin) : animation musicale offerte par la mairie (concertation à prévoir avec les commerçants). - Animation de plage à Molini en soirée (fin juillet - début août). Paul Etienne Madotto prendra des contacts pour pouvoir concéder cette animation à un privé moyennant redevance.
<p>7 – Point info tourisme</p>	<p>La mise en place d'un stand d'information en période estivale (juillet-août) est proposée. Un saisonnier pourra en assurer l'animation. Sa localisation est à étudier. Des flyers pourront être réalisés à cet effet.</p>	<p>Un point de situation sera fait sur cette réalisation potentielle lors de la réunion de mars.</p>

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 4 mars 2016 à 17h à la Mairie annexe de Molini.

Le Maire d'Albitreccia

Pierre Paul LUCIANI

Le rédacteur

Gérard POLI